

La participation du comité social et économique aux décisions économiques de l'entreprise (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/df1f407c-00c1-46c9-852a-876b68fa736c>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Migeon Christophe](#)

Date de soutenance : 01-07-2023

Directeur(s) de thèse : [Martinon Arnaud](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit social

Classification : Droit

Mots-clés libres : Comité social et économique, Comité d'entreprise, Conseil d'entreprise, Participation aux décisions, Information, Consultation, Négociation, Attributions économiques, Représentation du personnel, Accord collectif

Mots-clés :

- Comités d'entreprise
- Comités sociaux et économiques
- Représentation du personnel
- Négociations collectives
- Personnel -- Participation à la gestion

Résumé : Le comité d'entreprise, devenu comité social et économique, participe aux décisions économiques de l'entreprise. Cette participation emprunte, pour l'essentiel, deux formes : l'information-consultation et la négociation. L'information-consultation est la forme la plus ancienne ; sa dynamique est désormais stabilisée. Procédant d'un incrémentalisme désordonné, l'information-consultation du comité social et économique sur les décisions de l'employeur est critiquable. Elle n'a pas pour objet de lier ce dernier. Les sanctions de la méconnaissance de l'obligation d'information-consultation du comité social et économique ne sont pas non plus de nature à assurer l'effectivité de cette forme de participation. L'essor de la négociation comme vecteur de participation du comité social et économique pourrait résoudre ces difficultés. La négociation transforme son rôle dans l'entreprise. Au terme d'évolutions multiples, le comité social et économique devient progressivement co-titulaire du pouvoir décisionnel dans l'entreprise, en étant l'interlocuteur privilégié de l'employeur dans la négociation. Il intervient pour organiser les conditions de sa participation dans l'entreprise, et pour pallier l'absence de négociateur syndical. Cette accession nouvelle du comité social et économique au pouvoir décisionnel de l'entreprise trouve son point d'orgue dans la possibilité offerte aux partenaires sociaux de décider sa transformation en conseil d'entreprise. Ce dernier est seul habilité à négocier avec l'employeur. Cette transformation marque une évolution capitale de sa participation aux décisions économiques de l'entreprise.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires



Entrepôt d'origine : [star](#)

Identifiant : 2023ASSA0025

Type de ressource : Thèse

